

Règlement Boutique à point Stoeffler : Fan de Flamm'

Article 1 : la société organisatrice

STOEFFLER, société par actions simplifiée au capital social de 4 000 096 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saverne sous le numéro B 916 420 334, dont le siège social est situé au 46 Boulevard de l'Europe BP 35 67211 OBERNAI cedex (ci-après, la « société organisatrice »), organise **du 01/11/2018 au 31/12/2019 inclus**, une opération intitulée « Boutique Fan de Flamm' » accessible via le site internet www.stoeffler.com.

Article 2 : annonce de l'opération

L'Opération est annoncée aux consommateurs sur le packaging du produit « 2 Pâtes à Flammekueche et tartes fines », via de la PLV en magasin et sur le site internet www.stoeffler.com. D'autre part, les modalités de participation du jeu sont diffusées sur le site internet www.stoeffler.com durant toute la période de l'opération.

Article 3 : condition de participation

L'Opération est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Cette Opération n'est pas ouverte aux personnes situées dans les DOM ROM et COM.

Chaque enveloppe doit contenir un « collector » dûment complété et accompagné des points et des preuves originelles d'achat (ticket de caisse ou bon de commande) correspondant au palier de ou des objets choisi(s).

Article 4 : présentation des produits porteurs et de la Boutique

La société organisatrice souhaite récompenser ses consommateurs fidèles en leur permettant de cumuler des Points Flamm' et d'acquérir les cadeaux de la Boutique grâce à l'envoi des preuves d'achat (points et tickets de caisse).

Pour collecter 1 Point Flamm' : Achat d'un (1) produit « 2 pâtes à Flammekueche et tartes fines » Stoeffler. Seuls les points Flamm' et les tickets de caisse originaux seront acceptés à l'exclusion de tout autre document.

Produit	Gencod	Visuel	Point attribué
2 Pâtes pour Flammekueche et tartes fines	3 180950 014573		1 point 

Article 5 : modalités de commande :

Pour participer à l'opération et ainsi obtenir les cadeaux de la boutique Fan de Flamm', le Participant doit suivre le processus suivant :

1/ Collectionner les points Flamm' présents sur le produit « 2 pâtes à Flammekueche et tartes fines » porteurs de l'offre en dos de pack **entre le 01/11/2018 et le 31/12/2019.**

2/ Se connecter sur le site www.stoeffler.com **entre le 01/11/2018 et le 31/12/2019** et cliquer sur l'encart menant vers la Boutique

3/ Télécharger et imprimer le collector

4/ Remplir le collector : sélectionner le/les cadeau(x) qu'il souhaite obtenir, coller les points Flamm' à l'endroit prévu à cet effet, compléter le bon de commande le plus lisiblement possible : **EN MAJUSCULE**. Ne pas oublier d'y joindre les preuves d'achat (tickets de caisse ou bon de commande)

5/ Retournez le collector sous enveloppe en recommandé affranchie au tarif* en vigueur à l'adresse suivante :

<p>Stoeffler – Service marketing La boutique Flamm' Parc d'activités Nord – 46 Boulevard de l'Europe 67210 OBERNAI</p>

** les frais postaux ne sont pas remboursés*

Chaque enveloppe doit contenir un « collector » accompagné du nombre de points Flamm' originaux correspondant aux points de l'objet choisi ainsi que des preuves d'achat (tickets de caisse ou bon de commande)

→ Toute participation ne respectant pas ces conditions, incomplète, illisible, raturée, envoyée hors délai, manifestement frauduleuse ou présentant une anomalie (notamment coordonnées incomplètes, adresse incorrecte, texte incompréhensible...) ne sera pas prise en compte

Article 6 : cadeaux proposés sur la Boutique Fan de Flamm'

En échange des preuves d'achats (points Flamm' + tickets de caisse) les participants pourront recevoir, au choix, quatre (4) cadeaux collector :

Points nécessaires	Cadeau Fan de Flamm'	Visuel	Stock (nombre d'exemplaires)	Valeur commerciale unitaire indicative
2 points	Une roulette Stoeffler		200 ex	3,5€
4 points	Une véritable planche à Flammekueche Stoeffler		100 ex	5,5€
6 points	Un tablier de cuisine		100 ex	7€
10 points	Une pierre réfractaire		30 ex	28€

Les objets sont proposés aux participants dans la limite des stocks disponibles.

Les gagnants ne pourront en aucun cas échanger leur dotation contre tout autre lot ou contre leur valeur en argent ou devise de toute nature et pour quelque cause que ce soit. EN cas de rupture de stock d'une prime, la Société Organisatrice se réserve le droit d'expédier une autre prime.

Article 7 : commande/livraison des objets

La livraison des objets commandés est réalisée dans **un délai maximum de 10 à 12 semaines** environ à compter de la réception de votre demande conforme, sauf grève postale et/ou cas de force majeure, dans la limite des stocks disponibles.

La Société Organisatrice fait ses meilleurs efforts afin que le site de la Boutique Fan de Flamm' soit à jour s'agissant des informations relatives à la disponibilité des objets.

Toutefois, des erreurs pourraient exceptionnellement survenir.

7.1 En cas d'indisponibilité du produit :

Dans une telle hypothèse et lorsque le nombre de participations disponibles pour un objet collector est épuisé, la vignette concernée apparaîtra avec le message « en rupture de stock ».

Stoeffler en informera le consommateur par courrier ou appel téléphonique, dans les meilleurs délais, afin de convenir :

- Soit du décalage de la livraison, si cela est possible
- Soit d'une nouvelle commande (Stoeffler pourra proposer au consommateur des objets de nature équivalente au produit commandé initialement)

7.2 En cas du retour du produit :

En cas de retour du colis pour l'un des motifs suivants : Non réclamé, adresse incomplète, changement d'adresse etc., la Société Organisatrice, s'engage à effectuer une seconde expédition sous réserve d'obtenir une adresse de livraison correcte. Cette seconde expédition sera faite en contre remboursement selon le tarif de l'affranchissement en colissimo en vigueur à la date de l'envoi, selon les conditions ci-dessous :

- Le Participant n'ayant pas reçu son colis devra se manifester auprès de la Société Organisatrice via l'adresse : standard@groupe-pierre-schmidt.fr, dans les 4 mois suivant la commande et valider son adresse de livraison auprès du service en charge.

Il est précisé qu'au-delà de ce délai, aucune réclamation ne pourra être effectuée.

- Le colis sera réexpédié dans un délai de 4 à 6 semaines

La Société Organisatrice décline toute responsabilité si, pour une raison dont l'origine serait extérieure à son fait, l'une des livraisons ne pouvait se dérouler dans les conditions prévues, notamment en cas de mauvais acheminement du courrier du fait de la Poste ou de dégradation de la dotation lors de l'acheminement.

7.3 En cas d'envoi incomplet

En cas d'envoi incomplet, et notamment en cas d'oubli de mentionner le produit choisi, de joindre les preuves d'achat, de coller l'ensemble des points nécessaires etc., la Société Organisatrice considèrera la commande du Participant comme non conforme.

Elle sera considérée comme non valide. Le participant recevra un courrier indiquant les motifs d'invalidité et les différents moyens de contacter le service consommateur permettant de transmettre les éléments nécessaires à une nouvelle commande (les points seront conservés).

Les informations personnelles demandées aux participants (adresse postale, n° de téléphone etc.) sont indispensables pour assurer la bonne exécution de gestion et d'expédition des colis leur étant destinés.

Article 8/ Responsabilité de la société organisatrice

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de reporter ou d'annuler la présente opération, à tout moment si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

En cas d'indisponibilité, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de valeur équivalente et de caractéristiques proches.

La participation implique notamment la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet et notamment l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou des piratages, ou les risques de contamination par d'éventuels virus présents sur le réseau.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident liés à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la ligne téléphonique, de toute autre connexion technique ou de l'envoi des formulaires à une adresse erronée ou incomplète.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les dommages, incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la durée de jouissance des cadeaux commandés et/ou du fait de leur utilisation et exclue toutes garanties à leurs égards.

Article 9/ Loi informatique et protection des données à caractère personnel

Le Participant reconnaît et accepte expressément que l'ensemble des informations à caractère personnel communiquées soit nécessaire à la réalisation de l'Opération et fasse l'objet d'un traitement par la Société Organisatrice.

La durée de conservation des données à caractère personnel, qui seront collectées, sera limitée au temps nécessaire à l'accomplissement de l'objectif poursuivi lors de leur collecte. Ces données ne seront pas conservées à l'issue de l'Opération, sauf dans les cas où les personnes concernées ont expressément accepté que leurs données puissent être exploitées pour d'autres finalités, telles que prévues sur le formulaire de Participation.

L'accès aux données du Participant est limité aux personnes habilitées par la Société Organisatrice pour organiser effectuer les opérations de traitement de données dans le cadre de l'Opération. Afin de pouvoir recevoir le produit commandé, le Participant accepte expressément que les données collectées par la Société Organisatrice soient transmises à tout tiers mandaté par celle-ci, notamment aux sociétés en charge de la livraison des objets.

La Société Organisatrice est le responsable du traitement des données au sens de la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles.

A cet égard, il est rappelé que les informations à caractère personnel recueillies dans le cadre de la présente Opération sont traitées conformément à la réglementation en vigueur en matière de traitement des données à caractère personnel. Chaque Participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation, de portabilité sur les informations le concernant, ainsi que le droit de définir ses données après son décès, qu'il peut exercer en s'adressant à STOEFFLER – Service consommateur – 46 Boulevard de l'Europe 67210 OBERNAI accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature. Enfin, chaque Participant, peut également, s'opposer au traitement des données le concernant ou retirer ultérieurement son consentement.

Article 9/ modification du règlement

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement à tout moment. À cette fin, la nouvelle version du règlement sera applicable dès sa mise en ligne sur le site www.stoeffler.com

Le règlement applicable à une commande est celui en ligne au moment de la validation de ladite commande. Ainsi, toute modification sera réputée acceptée par les Participants du fait de leur participation à l'Opération postérieurement au dépôt.

Article 10 /acceptation du règlement

Le simple fait de participer à l'Opération entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Ce règlement peut être consulté sur le site <https://www.stoeffler.com>.

La Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait des fraudes éventuellement commises.

En cas de manquement au présent règlement de la part d'un Participant, la Société Organisatrice se réserve la faculté d'écarter de plein droit toute participation émanant de ce dernier, sans que celui-ci ne puisse revendiquer une quelconque compensation

Article 12/ généralités

12.1. Droit applicable / juridiction compétente

Tout litige relatif à l'exécution d'une commande et/ou à l'interprétation du présent règlement est soumis à la loi française.

Les litiges intervenant en rapport avec le présent règlement seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux territorialement compétents.

12.2. Opposabilité du règlement

Le fait que la Société Organisatrice ou le Participant n'ait pas exigé l'application d'une clause du règlement ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

Si une des clauses du présent règlement venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

12.3. Invalidité partielle

La nullité de l'un des articles du règlement n'emportera pas la nullité de l'ensemble de celles-ci.

Article 13/ litiges

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique relative aux modalités de l'Opération ou à l'interprétation du présent règlement.

Tout litige concernant l'interprétation et/ou les cas non prévus par le présent règlement sera tranché par la Société Organisatrice, dont les décisions seront souveraines et sans appel. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après un délai d'un (1) mois suivant la date de clôture de l'Opération.

Article 14 / fraude

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur âge et leur domicile. Toutes indications d'identité ou adresses fausses entraînent l'élimination immédiate de leur participation et pourra entraîner des poursuites pénales pour celui qui les aura fournies.

Toute fraude ou violation par un Participant de l'une des dispositions générales ou spécifiques du présent règlement, pourra de plein droit donner lieu à son exclusion définitive de l'Opération par la Société Organisatrice ; cette dernière se réservant le cas échéant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Une telle exclusion, qu'elle qu'en soit la cause, emportera alors l'annulation des participations du Participant concerné et de son éventuel commande.